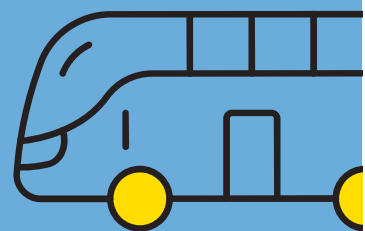


QUI BÉNÉFICIE DU TRANSPORT SCOLAIRE ?



Chaque jeune domicilié en Normandie et scolarisé de la maternelle à la terminale dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'Etat.

Pour plus d'informations, consultez le règlement du transport scolaire sur nomad.normandie.fr.

COMMENT S'INSCRIRE POUR LA PROCHAINE RENTRÉE 2025-2026 ?

**EN LIGNE SUR NOMAD.NORMANDIE.FR
DU 17 JUIN AU 31 JUILLET 2025**

Au-delà du 31 juillet, une participation forfaitaire pour inscription tardive non justifiée⁽¹⁾ de 20€ devra être réglée afin de finaliser l'inscription.

VOUS NE POSSÉDEZ PAS ENCORE DE COMPTE

Créez un compte pour toute la famille et inscrivez ensuite chaque enfant.

VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE

Renseignez votre identifiant et mot de passe pour renouveler l'inscription ou inscrire un enfant supplémentaire.

VOTRE COMPTE SERA ÉGALEMENT UTILE POUR

- Suivre vos dossiers en cours et payer en ligne
- Télécharger vos factures et un titre de transport provisoire
- Demander un duplicata (10€)

